

L'ABELLE DE DEMAIN.

UN PLAIDOYER

POUR LA

Langue Française.

Sous la signature de M. Michel Bréal, nous lisons dans le "Journal des Débats" :

Entre autres institutions savantes, la ville de Paris possède un Cercle littéraire français, qui a été fondé en 1863 par un riche Parisien, M. Dinshaw Petit, avec la destination spéciale d'encourager et de faciliter l'étude de la littérature française. C'est à ce Cercle que le regretté James Darmesteter fit, il y a quelques années, une remarquable conférence dont le succès fut retentissant. Des rapports furent noués entre cette Société et divers savants et littérateurs français. Le ministère de l'Instruction publique, sensible à cet hommage rendu à la France, envoya à la Bibliothèque Dinshaw Petit un choix de ses publications. Les trop rares Français qui traversent Bombay sont étonnés de trouver là des livres qui les accueillent et qui les comprennent.

Tout récemment, une circonstance s'est présentée pour la Société de montrer d'une façon encore plus effective la sympathie qu'elle leur témoigne, celle de leur offrir un dîner à la ville de Paris.

Jusqu'à présent, à l'Université anglaise de Bombay, la langue et la littérature françaises étaient au nombre des matières sur lesquelles les candidats aux grades pouvaient demander à être examinés. C'était "une matière à option" comme nous disons, c'est-à-dire que le candidat pouvait, à son libre choix, se faire interroger soit sur le français, soit sur quelque autre langue considérée comme classique.

Mais voici qu'une récente détermination de la commission chargée de réviser les programmes des Universités indiennes menace de changer cet état de choses. Le français doit être rayé, pour être remplacé, par le persan. C'est comme une application lointaine du nationalisme. Le Cercle littéraire s'est très justement ému de cette décision, et il vient d'adresser au secrétaire du gouvernement de l'Inde une pétition très fortement motivée.

Pour justifier la suppression du français, deux raisons avaient été mises en avant : premièrement le français est trop facile, et secondement les candidats aiment mieux l'apprendre que d'apprendre l'une des langues de la province, ce qui peut être un inconvénient pour les services locaux.

Contre la première objection, les pétitionnaires protestent avec pleine raison. Non, le français n'est pas facile : même en France on en sait quelque chose. Il est peut-être aisé à méditamment parler, à mal écrire. Mais, pour le savoir véritablement, il faut un effort considérable.

Il constitue, en outre, pour l'esprit une gymnastique excellente. Par la rigueur de sa grammaire, par la précision de son vocabulaire, c'est une sorte de latin plus moderne. Pense-t-on recueillir les mêmes avantages de l'étude du persan ? On ne passe les grâces de l'idiome de Saadi, mais comment comparer un français une langue qui n'a guère à offrir que des poètes charmants, il est vrai, mais qui n'a ni histoire, ni jurisprudence, ni économie politique, ni arts, ni sciences ?

L'autre reproche, que le français peut détourner les étudiants des idiomes locaux n'a de valeur que pour un petit nombre d'étrangers, à qui l'intérêt de la carrière sura bien au lieu d'un choix convenable. Mais l'Université de Bombay est un grand nombre d'étudiants de tous pays, nullement dépourvus de savoir local, mais à l'abri de savoir européen, et qui offrent de marquer, du studio du gazerati, ressemblerait à une amère plaisanterie. Ils veulent connaître une littérature qui constitue une acquisition véritable sur l'intelligence, et qui soit comme un utile et nécessaire complément de la littérature anglaise. Depuis trois siècles, les hommes de valeur dans les deux pays ont tenu à être familiers avec l'une et avec l'autre. Promouvez l'union de l'une des deux, ce serait un acte rétrograde, un recul.

Ainsi s'exprime la Société Dinshaw Petit, et elle cite à cette occasion les paroles que sir John Scott, aujourd'hui juge à la Haute Cour de Bombay, prononça naguère comme président de la Société, à l'une de ses séances publiques. Nous prenons plaisir à les reproduire : "Dans mon opinion, la langue française n'est pas seulement la belle langue d'une grande nation, rendue illustre par une littérature magnifique. Elle est beaucoup plus : elle est la langue la plus exacte et la plus précise que le monde possède pour l'expression de la pensée ; elle est la plus élégante des langues, et si je n'étais pas Anglais, je serais tenté d'ajouter : elle est la plus riche et la plus parfaite des langues du monde."

Nous oserions d'affaiblir ce magnifique éloge en y ajoutant quoi que ce soit. Mais ce qu'on peut dire encore, c'est qu'il est heureux de voir les Universités indiennes agir en sens contraire du mouvement général qui se produit de toutes parts. Dans l'avenir, celui qui ne saura qu'une seule langue européenne, s'exposera, en beaucoup de circonstances à un véritable état d'infériorité. L'Université de Bombay qui, avec ses cinq grands collèges, a déjà pris un rang honorable dans le monde des sciences et des lettres, ne voudra pas y condamner ses élèves.

Nous espérons que l'éloquent plaidoyer de la Société Dinshaw Petit obtiendra gain de cause.

Le malheureux, au moment d'entendre son arrêt, s'écria : "Mon sieur le procureur général, vous ne demandez plus la tête de la personne ?"

Pou de temps après, ce même magistrat fut frappé d'aliénation mentale et enfermé dans une maison de santé.

On apprend maintenant que le fils du commissaire de police, M. Rampf, qui vient d'être nommé conseiller de police, a dû être enrôlé dans l'armée d'indigènes de l'Etat.

Le nouveau canon. Le commandant de la guerre du Dahomey, M. d'Adolphe, après avoir adopté un canon automatique inventé par un officier de l'armée française.

La nouvelle pièce est d'une légèreté inconnue jusqu'ici : elle ne pèse, en effet, que 5 kilogrammes et demi et pourrait lancer 300 projectiles à la minute ; coûtant meilleur marché que toute autre pièce de même genre, elle semble destinée à rendre de grands services tant à bord des navires de guerre que dans les expéditions coloniales.

Projet de théâtre lyrique. La question de la création à Paris d'un théâtre lyrique va revenir devant le Conseil municipal. M. Albert Carré, directeur de l'Opéra-Comique, vient, en effet, en son nom et au nom de quelques autres personnes, de saisir la ville de Paris d'un projet nouveau dont voici les données principales :

Le théâtre serait "populaire" et exclusivement lyrique on y interpréterait les chefs-d'œuvre musicaux de tous les pays. Tout d'abord, M. Carré et ses amis qui ne pouvaient se passer du concours de la Ville avait demandé que celle-ci leur accordât gratuitement les terrains nécessaires pour construire le théâtre. Mais cette combinaison est abandonnée, et les auteurs du projet demandent maintenant un conseil une subvention annuelle de 100,000 en de 120,000 francs pendant une durée de cinquante ans.

Cette subvention représenterait l'intérêt et l'amortissement du capital nécessaire à l'acquisition et à l'aménagement du local nécessaire — ce serait, en somme, l'Hippodrome de la rue Canalis-coart — au bout de 50 ans, l'immeuble et les terrains appartenant à la Ville.

Le conseil, jusqu'à présent, n'est saisi que d'une question de principe : veut-il et peut-il accorder une subvention dans ces conditions ? Si oui, les détails de l'exploitation de théâtre lyrique seront l'objet d'une étude spéciale et un projet de convention sera établi.

Le Prix Nobel. On sait que dans les prix Nobel figure un prix de 100,000 francs, destiné à l'écrivain, à quelque nationalité qu'il apparaisse, qui sera jugé avoir écrit l'œuvre de la plus haute portée morale.

Au premier concours, M. Sully Prudhomme fut désigné, et l'illustre poète employa sa prime à fonder un prix de poésie.

Pour le prochain concours, on annonce les candidatures de M. Bjornstjerne Bjornson et de M. Henrik Ibsen. Le premier a composé un certain nombre d'ouvrages, romans et drames.

Quant au second, il n'est pas besoin de rappeler, sans doute, ni les titres de ses œuvres dramatiques, ni leur tendance, ni l'influence qu'elles ont eue sur la littérature contemporaine. Ibsen les pauvres jeunes filles qui succombent.

"Souvent ce ne sont pas elles les plus coupables. Et pourtant toujours elles portent le châtiment d'une faute qu'elles n'ont pas été seules à commettre."

"Cette malheureuse a été séduite, abandonnée. Elle mérite la pitié. Cette pitié, je n'ai pas eu le courage de la lui refuser. Le comte Roger, les bras croisés, marchait de long en large, semblant réfléchir. Il ne répondit pas tout d'abord. La comtesse crut qu'il la blâmait d'avoir agi comme elle l'avait fait. Elle le lui dit. Alors il s'approcha d'elle doucement encore... et, se composant une physionomie grave : — Non, ma chère Irène, fit-il, je ne vous blâme pas. Je partage complètement votre manière de voir à ce sujet. Ce que vous avez fait est bien... Et je suis heureux de vous en féliciter. Elle l'écoutait satisfaite de l'entendre parler ainsi. Si elle se fit douteuse de ses paroles qui se pressaient en ce moment dans le cerveau de son mari, quelle douleur eût été la sienne ! Mais, toute à la satisfaction d'accomplir une bonne œuvre, elle n'éprouvait que de la joie.

Le malheureux, au moment d'entendre son arrêt, s'écria : "Mon sieur le procureur général, vous ne demandez plus la tête de la personne ?"

Pou de temps après, ce même magistrat fut frappé d'aliénation mentale et enfermé dans une maison de santé.

On apprend maintenant que le fils du commissaire de police, M. Rampf, qui vient d'être nommé conseiller de police, a dû être enrôlé dans l'armée d'indigènes de l'Etat.

Le nouveau canon. Le commandant de la guerre du Dahomey, M. d'Adolphe, après avoir adopté un canon automatique inventé par un officier de l'armée française.

La nouvelle pièce est d'une légèreté inconnue jusqu'ici : elle ne pèse, en effet, que 5 kilogrammes et demi et pourrait lancer 300 projectiles à la minute ; coûtant meilleur marché que toute autre pièce de même genre, elle semble destinée à rendre de grands services tant à bord des navires de guerre que dans les expéditions coloniales.

Projet de théâtre lyrique. La question de la création à Paris d'un théâtre lyrique va revenir devant le Conseil municipal. M. Albert Carré, directeur de l'Opéra-Comique, vient, en effet, en son nom et au nom de quelques autres personnes, de saisir la ville de Paris d'un projet nouveau dont voici les données principales :

Le théâtre serait "populaire" et exclusivement lyrique on y interpréterait les chefs-d'œuvre musicaux de tous les pays. Tout d'abord, M. Carré et ses amis qui ne pouvaient se passer du concours de la Ville avait demandé que celle-ci leur accordât gratuitement les terrains nécessaires pour construire le théâtre. Mais cette combinaison est abandonnée, et les auteurs du projet demandent maintenant un conseil une subvention annuelle de 100,000 en de 120,000 francs pendant une durée de cinquante ans.

Cette subvention représenterait l'intérêt et l'amortissement du capital nécessaire à l'acquisition et à l'aménagement du local nécessaire — ce serait, en somme, l'Hippodrome de la rue Canalis-coart — au bout de 50 ans, l'immeuble et les terrains appartenant à la Ville.

Le conseil, jusqu'à présent, n'est saisi que d'une question de principe : veut-il et peut-il accorder une subvention dans ces conditions ? Si oui, les détails de l'exploitation de théâtre lyrique seront l'objet d'une étude spéciale et un projet de convention sera établi.

Le Prix Nobel. On sait que dans les prix Nobel figure un prix de 100,000 francs, destiné à l'écrivain, à quelque nationalité qu'il apparaisse, qui sera jugé avoir écrit l'œuvre de la plus haute portée morale.

Au premier concours, M. Sully Prudhomme fut désigné, et l'illustre poète employa sa prime à fonder un prix de poésie.

Pour le prochain concours, on annonce les candidatures de M. Bjornstjerne Bjornson et de M. Henrik Ibsen. Le premier a composé un certain nombre d'ouvrages, romans et drames.

Quant au second, il n'est pas besoin de rappeler, sans doute, ni les titres de ses œuvres dramatiques, ni leur tendance, ni l'influence qu'elles ont eue sur la littérature contemporaine. Ibsen

Le malheureux, au moment d'entendre son arrêt, s'écria : "Mon sieur le procureur général, vous ne demandez plus la tête de la personne ?"

Pou de temps après, ce même magistrat fut frappé d'aliénation mentale et enfermé dans une maison de santé.

On apprend maintenant que le fils du commissaire de police, M. Rampf, qui vient d'être nommé conseiller de police, a dû être enrôlé dans l'armée d'indigènes de l'Etat.

Le nouveau canon. Le commandant de la guerre du Dahomey, M. d'Adolphe, après avoir adopté un canon automatique inventé par un officier de l'armée française.

La nouvelle pièce est d'une légèreté inconnue jusqu'ici : elle ne pèse, en effet, que 5 kilogrammes et demi et pourrait lancer 300 projectiles à la minute ; coûtant meilleur marché que toute autre pièce de même genre, elle semble destinée à rendre de grands services tant à bord des navires de guerre que dans les expéditions coloniales.

Projet de théâtre lyrique. La question de la création à Paris d'un théâtre lyrique va revenir devant le Conseil municipal. M. Albert Carré, directeur de l'Opéra-Comique, vient, en effet, en son nom et au nom de quelques autres personnes, de saisir la ville de Paris d'un projet nouveau dont voici les données principales :

Le théâtre serait "populaire" et exclusivement lyrique on y interpréterait les chefs-d'œuvre musicaux de tous les pays. Tout d'abord, M. Carré et ses amis qui ne pouvaient se passer du concours de la Ville avait demandé que celle-ci leur accordât gratuitement les terrains nécessaires pour construire le théâtre. Mais cette combinaison est abandonnée, et les auteurs du projet demandent maintenant un conseil une subvention annuelle de 100,000 en de 120,000 francs pendant une durée de cinquante ans.

Cette subvention représenterait l'intérêt et l'amortissement du capital nécessaire à l'acquisition et à l'aménagement du local nécessaire — ce serait, en somme, l'Hippodrome de la rue Canalis-coart — au bout de 50 ans, l'immeuble et les terrains appartenant à la Ville.

Le conseil, jusqu'à présent, n'est saisi que d'une question de principe : veut-il et peut-il accorder une subvention dans ces conditions ? Si oui, les détails de l'exploitation de théâtre lyrique seront l'objet d'une étude spéciale et un projet de convention sera établi.

Le Prix Nobel. On sait que dans les prix Nobel figure un prix de 100,000 francs, destiné à l'écrivain, à quelque nationalité qu'il apparaisse, qui sera jugé avoir écrit l'œuvre de la plus haute portée morale.

Au premier concours, M. Sully Prudhomme fut désigné, et l'illustre poète employa sa prime à fonder un prix de poésie.

Pour le prochain concours, on annonce les candidatures de M. Bjornstjerne Bjornson et de M. Henrik Ibsen. Le premier a composé un certain nombre d'ouvrages, romans et drames.

Quant au second, il n'est pas besoin de rappeler, sans doute, ni les titres de ses œuvres dramatiques, ni leur tendance, ni l'influence qu'elles ont eue sur la littérature contemporaine. Ibsen

Le malheureux, au moment d'entendre son arrêt, s'écria : "Mon sieur le procureur général, vous ne demandez plus la tête de la personne ?"

Pou de temps après, ce même magistrat fut frappé d'aliénation mentale et enfermé dans une maison de santé.

On apprend maintenant que le fils du commissaire de police, M. Rampf, qui vient d'être nommé conseiller de police, a dû être enrôlé dans l'armée d'indigènes de l'Etat.

Le nouveau canon. Le commandant de la guerre du Dahomey, M. d'Adolphe, après avoir adopté un canon automatique inventé par un officier de l'armée française.

La nouvelle pièce est d'une légèreté inconnue jusqu'ici : elle ne pèse, en effet, que 5 kilogrammes et demi et pourrait lancer 300 projectiles à la minute ; coûtant meilleur marché que toute autre pièce de même genre, elle semble destinée à rendre de grands services tant à bord des navires de guerre que dans les expéditions coloniales.

Projet de théâtre lyrique. La question de la création à Paris d'un théâtre lyrique va revenir devant le Conseil municipal. M. Albert Carré, directeur de l'Opéra-Comique, vient, en effet, en son nom et au nom de quelques autres personnes, de saisir la ville de Paris d'un projet nouveau dont voici les données principales :

Le théâtre serait "populaire" et exclusivement lyrique on y interpréterait les chefs-d'œuvre musicaux de tous les pays. Tout d'abord, M. Carré et ses amis qui ne pouvaient se passer du concours de la Ville avait demandé que celle-ci leur accordât gratuitement les terrains nécessaires pour construire le théâtre. Mais cette combinaison est abandonnée, et les auteurs du projet demandent maintenant un conseil une subvention annuelle de 100,000 en de 120,000 francs pendant une durée de cinquante ans.

Cette subvention représenterait l'intérêt et l'amortissement du capital nécessaire à l'acquisition et à l'aménagement du local nécessaire — ce serait, en somme, l'Hippodrome de la rue Canalis-coart — au bout de 50 ans, l'immeuble et les terrains appartenant à la Ville.

Le conseil, jusqu'à présent, n'est saisi que d'une question de principe : veut-il et peut-il accorder une subvention dans ces conditions ? Si oui, les détails de l'exploitation de théâtre lyrique seront l'objet d'une étude spéciale et un projet de convention sera établi.

Le Prix Nobel. On sait que dans les prix Nobel figure un prix de 100,000 francs, destiné à l'écrivain, à quelque nationalité qu'il apparaisse, qui sera jugé avoir écrit l'œuvre de la plus haute portée morale.

Au premier concours, M. Sully Prudhomme fut désigné, et l'illustre poète employa sa prime à fonder un prix de poésie.

Pour le prochain concours, on annonce les candidatures de M. Bjornstjerne Bjornson et de M. Henrik Ibsen. Le premier a composé un certain nombre d'ouvrages, romans et drames.

Quant au second, il n'est pas besoin de rappeler, sans doute, ni les titres de ses œuvres dramatiques, ni leur tendance, ni l'influence qu'elles ont eue sur la littérature contemporaine. Ibsen

Le malheureux, au moment d'entendre son arrêt, s'écria : "Mon sieur le procureur général, vous ne demandez plus la tête de la personne ?"

Pou de temps après, ce même magistrat fut frappé d'aliénation mentale et enfermé dans une maison de santé.

On apprend maintenant que le fils du commissaire de police, M. Rampf, qui vient d'être nommé conseiller de police, a dû être enrôlé dans l'armée d'indigènes de l'Etat.

Le nouveau canon. Le commandant de la guerre du Dahomey, M. d'Adolphe, après avoir adopté un canon automatique inventé par un officier de l'armée française.

La nouvelle pièce est d'une légèreté inconnue jusqu'ici : elle ne pèse, en effet, que 5 kilogrammes et demi et pourrait lancer 300 projectiles à la minute ; coûtant meilleur marché que toute autre pièce de même genre, elle semble destinée à rendre de grands services tant à bord des navires de guerre que dans les expéditions coloniales.

Projet de théâtre lyrique. La question de la création à Paris d'un théâtre lyrique va revenir devant le Conseil municipal. M. Albert Carré, directeur de l'Opéra-Comique, vient, en effet, en son nom et au nom de quelques autres personnes, de saisir la ville de Paris d'un projet nouveau dont voici les données principales :

Le théâtre serait "populaire" et exclusivement lyrique on y interpréterait les chefs-d'œuvre musicaux de tous les pays. Tout d'abord, M. Carré et ses amis qui ne pouvaient se passer du concours de la Ville avait demandé que celle-ci leur accordât gratuitement les terrains nécessaires pour construire le théâtre. Mais cette combinaison est abandonnée, et les auteurs du projet demandent maintenant un conseil une subvention annuelle de 100,000 en de 120,000 francs pendant une durée de cinquante ans.

Cette subvention représenterait l'intérêt et l'amortissement du capital nécessaire à l'acquisition et à l'aménagement du local nécessaire — ce serait, en somme, l'Hippodrome de la rue Canalis-coart — au bout de 50 ans, l'immeuble et les terrains appartenant à la Ville.

Le conseil, jusqu'à présent, n'est saisi que d'une question de principe : veut-il et peut-il accorder une subvention dans ces conditions ? Si oui, les détails de l'exploitation de théâtre lyrique seront l'objet d'une étude spéciale et un projet de convention sera établi.

Le Prix Nobel. On sait que dans les prix Nobel figure un prix de 100,000 francs, destiné à l'écrivain, à quelque nationalité qu'il apparaisse, qui sera jugé avoir écrit l'œuvre de la plus haute portée morale.

Au premier concours, M. Sully Prudhomme fut désigné, et l'illustre poète employa sa prime à fonder un prix de poésie.

Pour le prochain concours, on annonce les candidatures de M. Bjornstjerne Bjornson et de M. Henrik Ibsen. Le premier a composé un certain nombre d'ouvrages, romans et drames.

Quant au second, il n'est pas besoin de rappeler, sans doute, ni les titres de ses œuvres dramatiques, ni leur tendance, ni l'influence qu'elles ont eue sur la littérature contemporaine. Ibsen

SOMMAIRE. Le dernier Monologue de Cadet. Les Fousilles du Forum. Bibliographie, A. Coëllinet. Mes Souvenirs. Le Contenaire de Balzac. La Robie artificiel. Plaisir d'Automne, poète. Le Calvaire d'Agnes, feuilleton de dimanche. Mondanité, chifon. L'Actualité, etc., etc.

LA CONFERENCE SANITAIRE. Républiques Américaines.

Il se passe actuellement tout près de nous, à Cuba, un fait d'actualité qui fait le plus grand honneur à nos institutions sanitaires.

L'île de Cuba, la Havane, jadis les foyers de la fièvre jaune, est resté à peu près complètement défré.

Voilà plus d'un an, plus de quatre mois qu'il ne s'est déclaré le moindre cas de cette terrible maladie dans la capitale de la nouvelle République.

Le fait vient d'être constaté officiellement dans la grande Conférence Sanitaire des Républiques Américaines qui s'est tenue récemment à Washington.

Dans cette solennelle réunion, le Bureau de Santé de la Louisiane a joué un rôle qui ne peut plus être ignoré. C'est lui qui a commencé le mouvement qui vient d'aboutir à ce brillant résultat.

Longtemps on s'est efforcé d'exterminer des rigueurs inutiles et nuisibles à un commerce des deux mondes. Il a fallu parler à leur sens ceux qui lui faisaient la guerre, et il a été convenu, mais énergiquement pour ainsi dire, que l'on ne pouvait pas continuer à se battre.

Il est un merveilleux exemple bien récompensé, à l'heure qu'il est. Il jouit d'une immense renommée ; il tient le premier rang parmi les bureaux de santé des deux hémisphères. Sa parole fait autorité, et son nom est partout adoucement connu.

Le système développé par le savant docteur a été l'objet des approbations de toute l'assemblée et adoptée à la lettre. On ne peut que féliciter le Dr Schonchon du succès qu'il vient d'obtenir et dont l'honneur rejait sur notre cité.

Le fait vient d'être constaté officiellement dans la grande Conférence Sanitaire des Républiques Américaines qui s'est tenue récemment à Washington.

Dans cette solennelle réunion, le Bureau de Santé de la Louisiane a joué un rôle qui ne peut plus être ignoré. C'est lui qui a commencé le mouvement qui vient d'aboutir à ce brillant résultat.

Longtemps on s'est efforcé d'exterminer des rigueurs inutiles et nuisibles à un commerce des deux mondes. Il a fallu parler à leur sens ceux qui lui faisaient la guerre, et il a été convenu, mais énergiquement pour ainsi dire, que l'on ne pouvait pas continuer à se battre.

Il est un merveilleux exemple bien récompensé, à l'heure qu'il est. Il jouit d'une immense renommée ; il tient le premier rang parmi les bureaux de santé des deux hémisphères. Sa parole fait autorité, et son nom est partout adoucement connu.

Le système développé par le savant docteur a été l'objet des approbations de toute l'assemblée et adoptée à la lettre. On ne peut que féliciter le Dr Schonchon du succès qu'il vient d'obtenir et dont l'honneur rejait sur notre cité.

CHOSSES ET AUTRES

Mort d'un feld-marschal anglais.

On annonce la mort de S. A. R. le feld-marschal prince Edouard de Saxe-Weimar, qui vient de s'éteindre à Londres, à la suite d'une inflammation des reins, consécutive à une appendicite.

Le prince Edouard de Saxe-Weimar, fils aîné de feu le duc Bernard de Saxe-Weimar Eisenach, est entré en 1841 dans l'armée anglaise, dans le rang de laquelle il a fait la campagne de Crimée. Après avoir rempli plusieurs hautes commandements, le prince est passé feld-marschal en 1897. En 1851, il avait épousé la fille d'un grand seigneur anglais, le duc de Richmond.

Singulière Fatalité.

En 1884, le commissaire de police de Francfort, M. Rampf, fut poignardé par un anarchiste.

On condamna alors à mort un ouvrier connu par ses idées révolutionnaires, mais dont la culpabilité était loin d'être établie.

Le malheureux, au moment d'entendre son arrêt, s'écria : "Mon sieur le procureur général, vous ne demandez plus la tête de la personne ?"

Le malheureux, au moment d'entendre son arrêt, s'écria : "Mon sieur le procureur général, vous ne demandez plus la tête de la personne ?"

Pou de temps après, ce même magistrat fut frappé d'aliénation mentale et enfermé dans une maison de santé.

On apprend maintenant que le fils du commissaire de police, M. Rampf, qui vient d'être nommé conseiller de police, a dû être enrôlé dans l'armée d'indigènes de l'Etat.

Le nouveau canon. Le commandant de la guerre du Dahomey, M. d'Adolphe, après avoir adopté un canon automatique inventé par un officier de l'armée française.

La nouvelle pièce est d'une légèreté inconnue jusqu'ici : elle ne pèse, en effet, que 5 kilogrammes et demi et pourrait lancer 300 projectiles à la minute ; coûtant meilleur marché que toute autre pièce de même genre, elle semble destinée à rendre de grands services tant à bord des navires de guerre que dans les expéditions coloniales.

Projet de théâtre lyrique. La question de la création à Paris d'un théâtre lyrique va revenir devant le Conseil municipal. M. Albert Carré, directeur de l'Opéra-Comique, vient, en effet, en son nom et au nom de quelques autres personnes, de saisir la ville de Paris d'un projet nouveau dont voici les données principales :

Le théâtre serait "populaire" et exclusivement lyrique on y interpréterait les chefs-d'œuvre musicaux de tous les pays. Tout d'abord, M. Carré et ses amis qui ne pouvaient se passer du concours de la Ville avait demandé que celle-ci leur accordât gratuitement les terrains nécessaires pour construire le théâtre. Mais cette combinaison est abandonnée, et les auteurs du projet demandent maintenant un conseil une subvention annuelle de 100,000 en de 120,000 francs pendant une durée de cinquante ans.

Cette subvention représenterait l'intérêt et l'amortissement du capital nécessaire à l'acquisition et à l'aménagement du local nécessaire — ce serait, en somme, l'Hippodrome de la rue Canalis-coart — au bout de 50 ans, l'immeuble et les terrains appartenant à la Ville.

Le conseil, jusqu'à présent, n'est saisi que d'une question de principe : veut-il et peut-il accorder une subvention dans ces conditions ? Si oui, les détails de l'exploitation de théâtre lyrique seront l'objet d'une étude spéciale et un projet de convention sera établi.

Le Prix Nobel. On sait que dans les prix Nobel figure un prix de 100,000 francs, destiné à l'écrivain, à quelque nationalité qu'il apparaisse, qui sera jugé avoir écrit l'œuvre de la plus haute portée morale.

Au premier concours, M. Sully Prudhomme fut désigné, et l'illustre poète employa sa prime à fonder un prix de poésie.

Pour le prochain concours, on annonce les candidatures de M. Bjornstjerne Bjornson et de M. Henrik Ibsen. Le premier a composé un certain nombre d'ouvrages, romans et drames.

Quant au second, il n'est pas besoin de rappeler, sans doute, ni les titres de ses œuvres dramatiques, ni leur tendance, ni l'influence qu'elles ont eue sur la littérature contemporaine. Ibsen

Le malheureux, au moment d'entendre son arrêt, s'écria : "Mon sieur le procureur général, vous ne demandez plus la tête de la personne ?"

Pou de temps après, ce même magistrat fut frappé d'aliénation mentale et enfermé dans une maison de santé.

On apprend maintenant que le fils du commissaire de police, M. Rampf, qui vient d'être nommé conseiller de police, a dû être enrôlé dans l'armée d'indigènes de l'Etat.

Le nouveau canon. Le commandant de la guerre du Dahomey, M. d'Adolphe, après avoir adopté un canon automatique inventé par un officier de l'armée française.

La nouvelle pièce est d'une légèreté inconnue jusqu'ici : elle ne pèse, en effet, que 5 kilogrammes et demi et pourrait lancer 300 projectiles à la minute ; coûtant meilleur marché que toute autre pièce de même genre, elle semble destinée à rendre de grands services tant à bord des navires de guerre que dans les expéditions coloniales.

Projet de théâtre lyrique. La question de la création à Paris d'un théâtre lyrique va revenir devant le Conseil municipal. M. Albert Carré, directeur de l'Opéra-Comique, vient, en effet, en son nom et au nom de quelques autres personnes, de saisir la ville de Paris d'un projet nouveau dont voici les données principales :

Le théâtre serait "populaire" et exclusivement lyrique on y interpréterait les chefs-d'œuvre musicaux de tous les pays. Tout d'abord, M. Carré et ses amis qui ne pouvaient se passer du concours de la Ville avait demandé que celle-ci leur accordât gratuitement les terrains nécessaires pour construire le théâtre. Mais cette combinaison est abandonnée, et les auteurs du projet demandent maintenant un conseil une subvention annuelle de 100,000 en de 120,000 francs pendant une durée de cinquante ans.

Cette subvention représenterait l'intérêt et l'amortissement du capital nécessaire à l'acquisition et à l'aménagement du local nécessaire — ce serait, en somme, l'Hippodrome de la rue Canalis-coart — au bout de 50 ans, l'immeuble et les terrains appartenant à la Ville.

Le conseil, jusqu'à présent, n'est saisi que d'une question de principe : veut-il et peut-il accorder une subvention dans ces conditions ? Si oui, les détails de l'exploitation de théâtre lyrique seront l'objet d'une étude spéciale et un projet de convention sera établi.

Le Prix Nobel. On sait que dans les prix Nobel figure un prix de 100,000 francs, destiné à l'écrivain, à quelque nationalité qu'il apparaisse, qui sera jugé avoir écrit l'œuvre de la plus haute portée morale.

Au premier concours, M. Sully Prudhomme fut désigné, et l'illustre poète employa sa prime à fonder un prix de poésie.

Pour le prochain concours, on annonce les candidatures de M. Bjornstjerne Bjornson et de M. Henrik Ibsen. Le premier a composé un certain nombre d'ouvrages, romans et drames.

Quant au second, il n'est pas besoin de rappeler, sans doute, ni les titres de ses œuvres dramatiques, ni leur tendance, ni l'influence qu'elles ont eue sur la littérature contemporaine. Ibsen

Feuilleton. L'Abelle de la N. O. GRAND ROMAN INEDIT. Par Paul Rouget. TROISIEME PARTIE. La Comtesse Irène. LE PIÈGE. Suite. Il la voulait.

... Il l'aurait... dit-il pour cela ne renouer devant rien ! Quand elle eut disparu dans le parc, M. d'Esclabert franchit le pont-levis, entra dans le château. Puis il se rendit à la chambre de sa femme, trappa discrètement avant d'entrer. La comtesse Irène était étendue sur une chaise longue, dans une pose de rêverie, le visage nimbé de tristesse. A l'apparition de son mari, elle sourit faiblement. — Et s'était appro